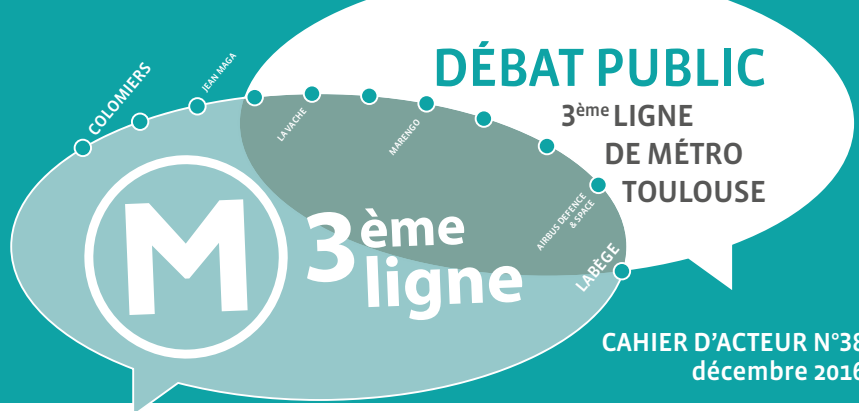


DÉBAT PUBLIC 3^{ème} ligne de métro

12 SEPTEMBRE > 17 DÉCEMBRE 2016



CAHIER D'ACTEUR N°38
décembre 2016



Le CHU de Toulouse, premier employeur public et unique établissement hospitalier universitaire de la région Midi-Pyrénées, fait face à une demande de soins croissante liée à la vitalité démographique du territoire.

Son attractivité génère de nombreux déplacements de personnels, de consultants, de visiteurs et de fournisseurs.

Soucieux de ses impacts « carbone » sur les hommes et sur l'environnement, le CHU de Toulouse a mis en œuvre un Plan de Déplacement Hospitalier qui invite ses 14 000 agents, ses 230 000 patients et 660 000 consultants annuels, ainsi que tous ses visiteurs et fournisseurs, à privilégier les transports en commun et les modes doux de déplacements.

La mise en place d'une 3^{ème} ligne de métro, mode de déplacement mieux adapté aux horaires particuliers des soignants, renforcera le maillage du réseau de transports urbains existants et contribuera à la protection de l'environnement.

CAHIER D'ACTEUR DU CHU PURPAN

CHU de Toulouse : avis favorable au projet d'une 3^{ème} ligne de Métro

UN ÉTABLISSEMENT D'EXCELLENCE

Au cœur de la plus grande région de France et d'une agglomération au taux de croissance démographique soutenu, le CHU de Toulouse est la structure sanitaire de référence.

Constitué de plusieurs sites répartis au nord et au sud de la ville, le CHU de Toulouse est le premier employeur public de l'hémi-région Midi-Pyrénées au sein de la grande Région Occitanie, accomplissant ses missions de soins, de prévention, d'enseignement et de recherche grâce à près de 3 800 médecins et 10 600 personnels hospitaliers.



Ses activités se répartissent sur une douzaine de bâtiments principaux, eux-mêmes regroupés sur 4 grands sites hospitaliers et logistiques éloignés les uns des autres : Hôtel-Dieu Saint-Jacques / La Grave, Purpan, Rangueil - Larrey et La Fontaine Salée.

Organisé en 14 pôles médicaux, il se situe au cinquième rang des hôpitaux français en termes d'activité. Les soins de recours représentent plus de 50 % de son activité, grâce à des plateaux techniques et des équipes de très grande qualité.

Depuis plus de 15 ans, le CHU de Toulouse se positionne en tête des palmarès réalisés par la presse nationale.

UN ÉTABLISSEMENT ATTRACTIF AU CŒUR D'UNE RÉGION DYNAMIQUE

En raison de la forte attractivité de l'aire urbaine toulousaine (plus de 15 000 habitants nouveaux chaque année), le CHU de Toulouse est confronté à une forte demande de soins qui dépasse la seule échelle territoriale.

Seul CHU de l'hémi-région Midi-Pyrénées, ses zones d'attractivité se répartissent en effet à hauteur de 64,5 % en Haute-Garonne, 25 % sur Toulouse, 22,1 % sur l'agglomération de Toulouse.

Les autres départements représentent 17,5 % de la demande de soins. Sur le total des patients admis au CHU de Toulouse, 90 % des hospitalisés sont issus de la région Midi-Pyrénées et 8,1 % viennent des départements limitrophes de la région Midi-Pyrénées.

Ce rayonnement sanitaire régional génère des déplacements importants de consultants, patients et visiteurs qui sont sensibles à l'offre de transports en commun, proposée non seulement par les réseaux régionaux et départementaux, mais aussi par les collectivités territoriales métropolitaine et toulousaine en relation avec leurs opérateurs en mobilités.

Par ailleurs, le CHU de Toulouse est un gros pourvoyeur d'emplois et les déplacements domicile travail de ses 14 000 personnels de santé nécessitent des infrastructures de transports à la hauteur de la demande sans cesse croissante. Il assure également l'accueil et la formation de 1 500 étudiants paramédicaux dans son Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé.

UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ SOUCIEUX DE SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de sa vocation sanitaire, le CHU de Toulouse doit se montrer exemplaire et éviter de participer aux nuisances collectives.

Depuis une dizaine d'années maintenant, il mène une démarche de Développement Durable ambitieuse qui vise à limiter ses émissions de gaz à effets de serre et à réduire ses consommations d'énergies fossiles, elles aussi émettrices de CO₂.

Parmi les opérations visant à réduire les GES, essentiellement le gaz carbonique CO₂, produit par l'utilisation des véhicules à combustion thermique, le Plan de Déplacement Hospitalier (PDH) du CHU de Toulouse occupe une place stratégique car il apporte des bénéfices à la fois sociaux, économiques et écologiques.

UN PLAN DE DÉPLACEMENT HOSPITALIER EN COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS CLIMATIQUES DU TERRITOIRE

Initié en 2009, le PDH du CHU de Toulouse vise plusieurs objectifs : l'amélioration de l'accessibilité des établissements pour les salariés, les visiteurs et fournisseurs ; la diminution des coûts imputés aux transports ; l'optimisation de la charge foncière dédiée aux parkings ; la rationalisation des déplacements professionnels et des déplacements domicile travail et par conséquent, la réduction de « l'empreinte carbone » de l'établissement.

La méthodologie suivie pour réaliser ce PDH s'est déroulée en 4 étapes : un diagnostic, une enquête auprès des usagers salariés et visiteurs, la géolocalisation des domiciles des agents avec une analyse des potentiels de report modal et enfin un plan d'actions PDH.

Ce plan d'action PDH comprend plusieurs cibles :

- l'optimisation des déplacements internes entre sites du CHU (navettes inter sites, schéma directeur des circulations et des parkings des sites)
- la réduction des déplacements des véhicules du CHU (mutualisation du parc automobile, équipements visio conférences, formation à l'éco conduite, location de véhicules hybrides à la place des véhicules thermiques)

- la promotion des déplacements domicile - travail en modes doux / propres / partagés (campagne d'information sur PEC partielle par le CHU des frais transports, convention de covoiturage avec le SMTC Tisséo, opérateur transports publics de la métropole, facilitation du recours aux déplacements en vélos)
- l'accompagnement et l'anticipation des évolutions sociétales en matière de modes de vie et déplacements (réactualisation du PDH, géolocalisation des agents pour une superposition des cartographies des transports en commun et des habitats et l'amélioration du maillage TC/ divers sites, promotion du télétravail)

Le PDH du CHU de Toulouse vient d'être récemment récompensé par une médaille de bronze dans le cadre des Trophées SMTC-Tisséo Eco mobilités de Toulouse qui ont pour objet de valoriser les plans de mobilité des établissements de l'aire métropolitaine toulousaine et de les encourager à maintenir et améliorer leur démarche.

UNE DÉMARCHE DE GÉOLOCALISATION PLEINE D'ENSEIGNEMENTS

Compte tenu de la concentration importante de lits et d'agents sur le site de Purpan (1753 lits sur un total de 2962 lits; 6435 agents sur un total de 14000 employés), l'étude de géolocalisation s'est particulièrement centrée sur l'analyse des habitudes des personnels de ce site.

Cette démarche de géolocalisation vient d'être terminée en 2016. Elle permet d'avoir une vision globale des flux domicile travail générés par les établissements et de rapprocher la cartographie des domiciles avec l'offre, actuelle et à venir, en transports en commun. Elle permet également d'évaluer le potentiel de report modal, mais aussi d'identifier les blocages au recours aux TC.

Il en est ressorti plusieurs constats :

- La quasi-totalité des 6435 salariés de ce site, 6157 exactement, habitent dans l'espace de l'Aire Urbaine. 4772 habitent sur le Périmètre de Transports Urbains et 2240 sont domiciliés sur Toulouse même. 37 agents habitent en dehors du périmètre de la carte étudiée.

- Ils sont domiciliés essentiellement à l'ouest de Toulouse, vers Colomiers et Blagnac.

On peut donc supposer que la mise en service d'une ligne de métro assurant une desserte vers l'ouest jusqu'à Colomiers via Airbus et Blagnac pourra les amener à privilégier les transports en commun aux voitures personnelles.

- L'analyse du potentiel en transport en commun montre que 4144 employés sur les 6435 agents du site résident dans une zone d'attractivité de transport en commun. 64,4 % des salariés auraient donc accès à un mode de TC (compte non tenu de la composante « horaires »). 1335 salariés soit 20 % des agents de ce site peuvent envisager le déplacement en modes doux.

La géolocalisation met donc en évidence qu'en théorie, 5479 salariés, soit 85 % des agents de Purpan, pourraient envisager une alternative à l'usage de la voiture pour leurs déplacements domicile-travail.

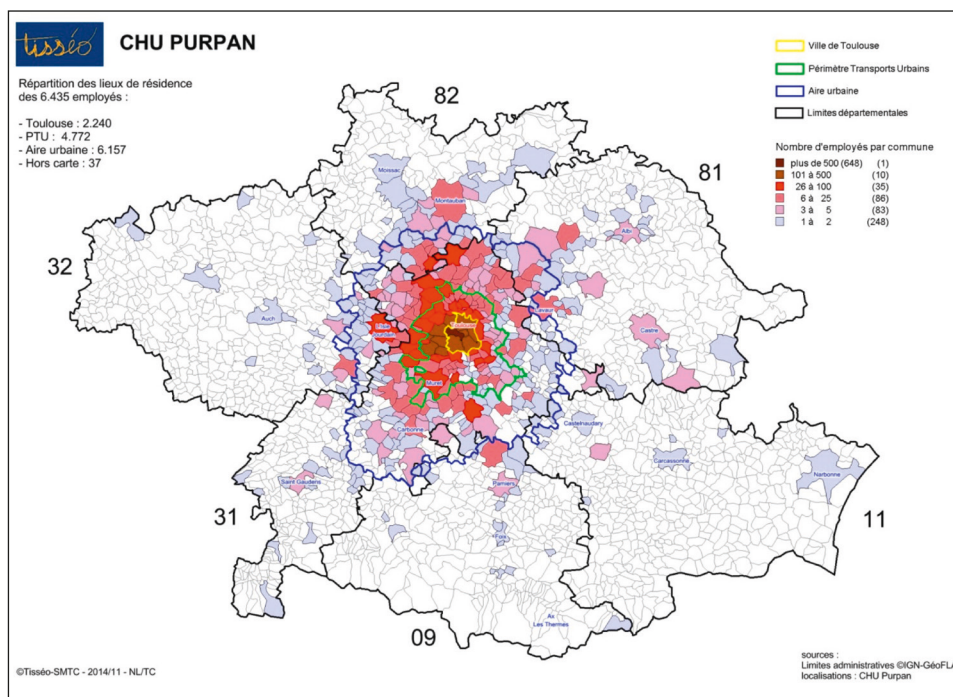
- Par ailleurs, rapportées au réseau Tisséo, on observe que les lignes qui détiennent le plus fort potentiel de desserte du site Purpan sont essentiellement la ligne de Tram T1 vers Toulouse (657 agents), la ligne B (499) et la ligne A (444). Viennent ensuite les lignes de bus.

- On relève également un franc succès de la ligne de tram T1 en direction de Toulouse. Après l'arrêt Arènes, la fréquentation de l'arrêt PURPAN est la plus importante (2^{ème} station la plus fréquentée). Mais en direction de BEAUZELLE, la fréquentation de la ligne T1 est plus faible (8^{ème} station la plus fréquentée).

Une étude est actuellement en cours avec les services de Tisséo pour mieux ajuster les rythmes et horaires de passages du tramway aux horaires de travail très spécifiques des personnels soignants de Purpan.

Un des principaux obstacles au recours aux transports en commun par les agents hospitaliers semble en effet tenir aux plages de travail de ces personnels, qui ne concordent pas toujours avec les horaires proposés à la population toulousaine et métropolitaine.

L'amplitude horaire du métro paraît donc a priori mieux adaptée aux besoins des personnels soignants.



Répartition des lieux de résidence des employés

EN CONCLUSION

La création d'une 3^{ème} ligne de métro, accompagnée du renforcement des lignes déjà existantes, du maillage des transports en commun actuels et de la mise en service du futur téléphérique urbain, semble bien répondre aux besoins, présents et à venir, des personnels du plus grand employeur public de la région Midi-Pyrénées et à ses objectifs institutionnels d'éco responsabilité.